



## Vol données informatiques

Par **Valerie18**, le **15/02/2015** à **19:45**

**BONJOUR marque de politesse**  
Nous avons été dans l'obligation de licencier un salarié pour fautes  
nll nous a remis l'ordinateur et l'iPhone de fonction vides  
rnQue puis je faire ?  
Comment porter plainte quel motifs?  
rnUne entreprise est en train de lire les infos qui ont été détruites et elle va me copier  
rnNous avons déjà vu 3 cv différents ...  
rnMerci de vos conseils

Par **moisse**, le **16/02/2015** à **08:14**

Bonjour,  
[citation]Que puis je faire [/citation]  
rnRéinstaller les fonctions en question.  
rnPour un ordinateur, il faut avoir des privilèges sur la machine pour supprimer des programmes.  
rnLa prochaine fois vous ferez en sorte de priver le salarié de ces privilèges.  
rnVous ferez en sorte comme tout entrepreneur sérieux de sauvegarder régulièrement les données.  
rn[citation]Comment porter plainte quel motifs[/citation]  
rnSI vous ne savez pas pour quel motif, c'est que celui-ci est inexistant. Inutile de porter plainte, au demeurant en l'absence de qualification pénale, c'est devant une juridiction civile, le conseil des prudhommes, qu'il faut porter votre controverse, en le saisissant.  
rn[citation]Nous avons déjà vu 3 cv différents ...[/citation]  
rnAvec un peu de malchance, ces CV sont sauvegardés dans un dossier personnel, et une épée de Damoclès est suspendue au dessus de votre tête (voir arrêt NIKON)